# Lettre aux députés d’Eure-et-Loir

A messieurs les députés d’Eure & Loir

Monsieur le député,

Le parlement se voit interrogé sur un projet de loi que, moi-même et de nombreuses personnes, catholiques ou non, considèrent comme grave. Vous connaissez bien entendu notre point de vue sur l’avortement qui consiste à tuer dans le sein maternel un être vivant, humain et innocent. Nous y sommes opposés.

Nous entendons qu’il existe des situations sociales qui sont complexes. L’accueil de plus de 400 femmes dans les structures du Bercail de Chartres depuis vingt années l’exprime concrètement.

Ces nouvelles propositions vont banaliser encore plus l’avortement. Prolonger à 14 semaines, certes pour peu de femmes selon les statistiques, permettra un acte chirurgical toujours plus dégradant et invasif.

Face au refus de nombreuses personnes du corps médical de participer à ces actes, le projet vise à supprimer la clause de conscience, ce qui est une injustice inacceptable. Le résultat en sera la démission encore plus forte de personnes qui ne pourront plus se reconnaître dans la médecine actuelle qui se déshumanise. Je vous rappelle que le serment d’Hypocrate comportait à son origine l’engagement à ne pas avorter.

Il en est de même si vous demandez aux sages-femmes de participer à ces actes. Leur vocation est de donner la vie, pas de mettre la mort dans le ventre des femmes.

Pareillement supprimer le délai de 48 heures entre deux consultations IVG pour

les mineures, c’est accélérer le processus qui laissera bon nombre de ces femmes dans une situation de détresse psychologique durant des années. Elles ont besoin de temps et d’écoute, pas d’un processus expéditif.

Face à la difficile situation de grossesses non désirées, nous ne pouvons pas nous résoudre à penser que la solution est de faciliter l’avortement qui, même s’il est légalisé et banalisé par la loi, n’en reste pas moins une mise à mort. Nous pensons que l’accompagnement des femmes doit trouver d’autres voies, que l’éducation sexuelle doit être ouverte à la vie en informant mieux à la responsabilité. Notre jeunesse paie un prix lourd avec ces mesures et nous en sommes témoins par nos associations d’accueil.

Veuillez recevoir mes salutations et ma demande avec toute la gravité que je veux y exprimer. Je prie le Seigneur qui donne la vie et en qui je crois de vous éclairer. Je vous remercie de l’intérêt que vous manifesterez à ma lettre.

+ Mgr Philippe Christory

Evêque de Chartres